

## Un livre remis à tous les élèves de CP



**Comme en 2024, la municipalité remet cette semaine un beau livre à chaque élève scolarisé en CP à Cergy, dans le but d'encourager la lecture dès le plus jeune âge.**

Redonner le goût de lire aux enfants : tel est le principal objectif de la Ville de Cergy en remettant, du 8 au 12 décembre 2025, **un album de littérature jeunesse à chaque élève de CP**, une classe charnière dans l'apprentissage de la lecture.

### Un enjeu de réussite scolaire

Plusieurs études le montrent : il existe un lien étroit entre la maîtrise de la lecture et la réussite scolaire. Pourtant, le constat interroge : les jeunes passent aujourd'hui 10 fois plus de temps sur un écran (3h11 en moyenne par jour et jusqu'à 5h10 chez les 16-19 ans) qu'à lire des livres pour leurs loisirs (19 minutes par jour), d'après [une étude CNL/Ipsos](#) réalisée en avril 2024 auprès de 1500 Français âgés de 7 à 19 ans. Et la tendance s'accentue ces dernières années.

### Deux livres sélectionnés avec l'Éducation nationale

Pour encourager la lecture à son niveau, la Ville de Cergy a donc décidé de remettre, cette année encore, deux beaux livres : *Jules et le renard*, de Joe Todd-Stanton ou *Un voyage extraordinaire* de Philip Waechter. Deux ouvrages, sélectionnés en concertation avec l'Education nationale, qui abordent des valeurs comme l'amitié, l'entraide, la confiance, la liberté ou encore le courage. L'occasion d'indiquer aux enfants qu'ils peuvent emprunter, gratuitement tout au long de l'année, de nouveaux ouvrages, romans, bandes dessinées ou mangas, dans [les trois médiathèques](#) de Cergy.

# En chiffre

1 124

livres sont remis, du 8 au 12 décembre 2025, aux élèves cergysois scolarisés en classe de CP dans les 27 groupes scolaires de la ville.

[\*\*PLUS D'INFORMATIONS\*\*](#)

**Contact presse :**

Charles CENTOFANTI

Directeur adjoint

de la participation citoyenne

et de la communication

Ville de Cergy

Tél : 06 16 17 42 19

E-mail : [charles.centofanti@cergy.fr](mailto:charles.centofanti@cergy.fr)



© 2025 Ville de Cergy